



Conseil économique et social

Distr. générale
10 décembre 2021
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante-troisième session

1^{er}-4 mars 2022

Point 3 y) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises pour examen et décision : statistiques
de la gouvernance et de la paix et de la sécurité**

Rapport du Groupe de Praia pour l'étude des statistiques sur la gouvernance

Note du Secrétaire général

En application de la décision 2021/224 du Conseil économique et social et conformément à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique le rapport du Groupe de Praia pour l'étude des statistiques sur la gouvernance. Dans son rapport, le Groupe présente un résumé de ses activités récentes et de l'orientation future de ses travaux. La Commission est invitée à approuver le plan de travail du Groupe pour la période 2020-2025 ainsi que les trois piliers sur lesquels il repose (travaux méthodologiques, développement des capacités et sensibilisation) et à exprimer ses vues sur le plan de travail des équipes spéciales du Groupe, notamment celle chargée de la non-discrimination et de l'égalité et celle chargée de la participation aux affaires politiques et publiques – toutes deux créées en 2021.

* [E/CN.3/2022/1](#).



Rapport du Groupe de Praia pour l'étude des statistiques sur la gouvernance

I. Contexte

1. Le rapport relatif aux statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité (E/CN.3/2015/17), présenté à la Commission de statistique à sa quarante-sixième session, renfermait une proposition visant à créer le Groupe de Praia pour l'étude des statistiques sur la gouvernance. À la même session, la Commission s'est dite favorable à la création du Groupe (voir E/2015/24, décision 46/111), qui par la suite lui a fait rapport à ses quarante-septième (2016), quarante-neuvième (2018) et cinquante et unième (2020) sessions. Le présent rapport est soumis à la Commission à sa cinquante-troisième session, qui se tiendra en 2022.

2. À sa quarante-septième session (voir E/2016/24-E/CN.3/2016/34), la Commission a remercié le Groupe de Praia de son rapport (E/CN.3/2016/16), dans lequel celui-ci présente sa feuille de route pour la période 2016-2020, notamment les activités prioritaires et un calendrier indicatif pour la tâche qui lui incombait à plus long terme durant son premier mandat, à savoir l'élaboration d'un manuel relatif aux statistiques sur la gouvernance à l'intention des organismes nationaux de statistique. La Commission a accueilli avec satisfaction et approuvé la feuille de route proposée. À sa quarante-neuvième session (voir E/2018/24-E/CN.3/2018/37), elle a pris note du rapport du Groupe de Praia (E/CN.3/2018/34), dans lequel celui-ci fait le point de l'état d'avancement des activités prévues dans la feuille de route pour la période 2016-2020 et des mesures prises pour élaborer le manuel.

3. À sa cinquante et unième session (voir E/2020/24-E/CN.3/2020/37), la Commission a approuvé le manuel relatif aux statistiques sur la gouvernance à l'usage des États membres, qui pourront s'en servir comme guide pratique pour la compilation et la diffusion desdites statistiques, et pris acte du fait que le manuel encourageait le suivi et la réalisation de l'objectif du développement durable n° 16. Elle a soutenu la reconduction du Groupe de Praia et la poursuite de ses activités dans le cadre du mandat révisé proposé, tout en lui demandant d'approfondir plus avant la conceptualisation des statistiques sur la gouvernance, d'améliorer encore la méthodologie et la normalisation, d'ajouter des expériences pratiques faites notamment en Afrique, d'examiner l'utilisation des données administratives et d'élaborer une stratégie pour le développement des capacités dans ce domaine statistique.

4. Dans le présent rapport, le Groupe de Praia décrit l'orientation future de ses travaux et fournit un résumé de ses activités récentes, notamment la publication d'une note d'orientation relative aux statistiques sur la gouvernance à l'ère de la maladie à coronavirus (COVID-19) (2020), la création de deux équipes spéciales en 2021 (l'une chargée de la mesure de la non-discrimination et de l'égalité et l'autre de la participation aux affaires politiques et publiques) et sa contribution à l'élaboration de l'enquête sur l'objectif de développement durable n° 16 encadrée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Enfin, le Groupe présente les activités qu'il entend mener au cours de son deuxième mandat.

II. Plan de travail pour la période 2020-2025

5. Le nouveau plan de travail du Groupe de Praia pour son deuxième mandat (2020-2025) s'appuie sur les résultats d'une vaste consultation de ses membres et des principaux acteurs dans le domaine des statistiques sur la gouvernance. Au total, 24 organisations ont été consultées, dont des organismes nationaux de statistique, des organismes de recherche, des organismes des Nations Unies, des organisations internationales, des organisations régionales et d'autres groupes de travail pertinents relevant de la Commission. Les conclusions préliminaires ont été présentées lors de la troisième réunion du Groupe de Praia, qui s'est tenue en ligne le 11 novembre 2020 et a réuni 97 participants, dont des organismes nationaux de statistique de toutes les régions, des organismes publics, des organisations internationales et régionales, des instituts de recherche, des organisations de la société civile et des experts indépendants. Les réactions des participants à la réunion, de même que les résultats d'un petit questionnaire qu'ils ont rempli, ont permis d'orienter le plan de travail.

6. Conformément à la demande formulée par la Commission à sa cinquante et unième session et à la demande exprimée par ses membres et d'autres parties prenantes durant la consultation, le nouveau plan de travail a pour objectifs d'améliorer encore les méthodologies et la normalisation et d'aider les organismes nationaux de statistique du monde entier à mettre en œuvre ces méthodologies. Il repose sur trois piliers : travaux méthodologiques (premier pilier), développement des capacités (deuxième pilier) et cohésion communautaire (troisième pilier).

7. S'agissant du premier pilier de son plan de travail (travaux méthodologiques), le Groupe de Praia propose de s'appuyer sur les recommandations formulées dans le manuel pour renforcer les orientations, normes et instruments statistiques internationaux permettant de mesurer huit dimensions de la gouvernance (non-discrimination et égalité, participation, ouverture, accès à la justice et qualité de celle-ci, réceptivité, absence de corruption, confiance, et sûreté et sécurité), plus particulièrement ce qui concerne les dimensions pour lesquelles les méthodologies sont moins élaborées. Le manuel visait à faciliter l'élaboration de directives, recommandations et normes internationales relatives aux statistiques sur la gouvernance, et pas à les promulguer. Comme cela a été alors constaté, l'élaboration de méthodologies est une plus grande entreprise qui requiert de nombreux essais ainsi qu'un examen approfondi de la validité et de la fiabilité des méthodologies normalisées proposées au fil du temps et dans l'espace, si bien qu'elle s'effectue sur une période plus longue (voir [E/CN/3/2020/19](#)).

8. Durant son deuxième mandat, le Groupe de Praia envisage de lancer une consultation d'experts à cet égard. Dans son nouveau plan de travail, il propose de créer une équipe spéciale pour chaque dimension afin de mener à bien ces travaux méthodologiques. Chaque équipe spéciale sera coprésidée par des organismes nationaux de statistique et soutenue par des organisations internationales ayant une expertise pertinente dans le domaine thématique considéré. Elle sera composée d'organismes nationaux de statistique et autres producteurs de données nationaux, ainsi que d'experts en données issus d'organisations internationales et régionales, d'organisations de la société civile, d'universités et d'instituts de recherche œuvrant dans le domaine des statistiques sur la gouvernance.

9. Plus précisément, chaque équipe spéciale dédiée à une dimension devra mettre au point deux produits, à savoir :

a) Un court module d'enquête – consacré à la dimension intéressant l'équipe – que les organismes nationaux de statistique pourraient facilement joindre à une enquête pertinente sur les ménages ou la population, et qui pourrait servir de

base pour produire des statistiques sur cette dimension qui soient comparables à l'échelle mondiale ;

b) Un document d'orientation sur la collecte de données administratives en vue de la production de statistiques sur la dimension intéressant l'équipe, accompagné de recommandations sur l'assurance qualité, l'enregistrement des données, la liaison avec d'autres sources, le calcul d'indicateurs et autres thèmes similaires.

10. Globalement, il est prévu que les équipes spéciales soient constituées pour une période de 18 mois, au cours de laquelle elles tiendront cinq réunions virtuelles. Le Groupe de Praia compte soumettre à la Commission, à sa cinquante-sixième session en 2025, une compilation de modules d'enquête harmonisés consacrés à chacune des dimensions ainsi que des documents d'orientation sur la collecte de données administratives en vue de la production de statistiques sur chaque dimension de la gouvernance.

11. Dans le cadre du deuxième pilier de son plan de travail (développement des capacités), le Groupe de Praia entend renforcer les capacités des organismes nationaux de statistique, des ministères concernés et des institutions compétentes à produire des statistiques fiables sur la gouvernance par les moyens suivants :

a) Une série de webinaires consacrés à chacune des dimensions afin d'examiner les principales recommandations formulées dans le manuel et de s'inspirer de l'expérience des organismes nationaux de statistique qui produisent déjà des statistiques sur plusieurs dimensions de la gouvernance ;

b) Un répertoire de ressources relatives aux statistiques sur la gouvernance classées selon la dimension de la gouvernance, la langue et le type de ressource, entre autres – le but étant de rendre les ressources nationales, régionales et internationales plus facilement accessibles et plus faciles à trouver ;

c) Un soutien aux organismes nationaux de statistique qui se portent volontaires pour tester des modèles de questionnaires d'enquête élaborés par les équipes spéciales, ainsi qu'aux producteurs de données administratives qui contribuent à l'élaboration d'orientations sur l'utilisation de ces données dans la production de statistiques sur diverses dimensions de la gouvernance ;

d) L'apprentissage mutuel entre les pays et autres parties prenantes membres de chaque équipe spéciale en leur permettant de partager leurs expériences.

12. En ce qui concerne le troisième pilier de son plan de travail (sensibilisation), le Groupe de Praia envisage d'accroître la demande de statistiques sur la gouvernance parmi les décideurs politiques à tous les niveaux et d'aider à mobiliser des ressources nationales et internationales pour la production de ces statistiques en démontrant leur utilité durant l'élaboration de politiques. Dans son plan de travail, le Groupe prévoit à cette fin deux activités principales :

a) Compiler des témoignages de divers acteurs, dans des contextes variés, qui illustrent la manière dont les statistiques sur la gouvernance sont utilisées dans les pays ayant l'expérience de leur production et la manière dont ces statistiques influencent l'élaboration des politiques nationales de ces pays, afin de répondre aux préoccupations communes liées à leur production et à leur diffusion ;

b) Créer une forte communauté de producteurs et d'utilisateurs de statistiques sur la gouvernance en publiant régulièrement un bulletin d'information visant à tenir les membres et autres parties prenantes au fait des instruments ou orientations méthodologiques récemment publiés qui peuvent être utilisés au niveau

national, des activités pertinentes entreprises par les pairs et des autres progrès accomplis dans le domaine des statistiques sur la gouvernance. Le bulletin d'information contribuera à améliorer la visibilité du Groupe et son engagement auprès de l'ensemble de la communauté des acteurs concernés par les données sur la gouvernance.

III. Activités récentes

A. Note d'orientation relative aux statistiques sur la gouvernance à l'ère de la maladie à coronavirus

13. En 2020, sous la coordination générale du Groupe de Praia et dans un effort de coopération, les co-auteurs du manuel ont rédigé une note d'orientation relative aux statistiques sur la gouvernance à l'ère de la maladie à coronavirus (COVID-19), auquel y ont également contribué divers organismes nationaux de statistique d'horizons variés, dont la Bolivie (État plurinational de), l'Égypte, l'Espagne, la Hongrie, Maurice, le Mexique et la Turquie, ainsi qu'Eurostat.

14. Publiée seulement six mois après le début de la pandémie mondiale de COVID-19, la note d'orientation se voulait une réponse rapide du Groupe de Praia aux premières indications selon lesquelles la pandémie reflétait, en partie, une crise de gouvernance aux retombées dévastatrices partout dans le monde. Par exemple, des troubles civils ont éclaté face aux inégalités criantes mises à nu par la crise, les violences de genre ou domestiques ont augmenté durant les confinements, et la confiance à l'égard du gouvernement a diminué, car beaucoup ont vu en l'utilisation des pouvoirs d'urgence une forme d'excès et ont jugé les mesures de sécurité comme oppressives. Les décideurs politiques qui cherchaient des moyens d'appliquer les principes d'égalité, de responsabilité et de participation à leur action de lutte contre la COVID-19 avaient besoin de données opportunes et fiables pour déterminer l'efficacité de leurs interventions. Le Groupe de Praia a donc rapidement mobilisé une équipe de rédaction pour aider les organismes nationaux de statistique et autres producteurs de données sur la gouvernance à répondre à cette demande en cette période critique.

15. La note d'orientation s'appuie sur les principales recommandations formulées pour huit dimensions de la gouvernance dans le manuel relatif aux statistiques dans le domaine. Il n'empêche que, cette fois, l'examen de ces dimensions tient compte de la COVID-19 et permet ainsi d'émettre des recommandations clés. Les orientations en matière de mesure – compilées sous la forme de synthèses – peuvent s'appliquer non seulement à la pandémie actuelle, mais également à d'autres crises multidimensionnelles qui pourraient survenir ultérieurement et qui nécessiteront une réponse tout aussi robuste sur le plan de la gouvernance.

16. La note d'orientation a surtout pour objectif d'aider les organismes nationaux de statistique et autres producteurs de données sur la gouvernance à répondre aux besoins d'information sur la gouvernance les plus susceptibles d'apparaître durant la pandémie ou lors de crises similaires, tout en gardant à l'esprit les contraintes opérationnelles et financières qui pèsent sur les opérations traditionnelles sur le terrain. Elle fournit des conseils pratiques en matière de mesure, et recommande l'utilisation de certains indicateurs – notamment pour l'objectif de développement durable n° 16. En outre, les utilisateurs de statistiques sur la gouvernance (notamment les décideurs politiques nationaux, les médias, les chercheurs, les institutions nationales de contrôle et les groupes de la société civile) peuvent se prévaloir de la note d'orientation pour exiger davantage de statistiques sur la gouvernance et veiller à ce que les gouvernements justifient leurs plans

d'intervention et leurs stratégies de relèvement à l'heure où de nombreux processus normaux en matière de contrôle et de responsabilisation peuvent être gravement perturbés.

17. Chaque synthèse thématique figurant dans la note d'orientation – une pour chacune des huit dimensions de la gouvernance couvertes par le manuel – est intentionnellement sélective et axée sur les besoins prioritaires que les acteurs nationaux sont susceptibles d'avoir en matière de données sur la gouvernance dans un contexte de crise telle que la COVID-19. Des orientations pratiques en matière de mesure sont fournies dans le but d'aider à générer les informations nécessaires pour répondre à ces besoins, notamment à partir de sources de données nationales, régionales ou internationales facilement accessibles qui pourraient être envisagées lorsque le temps presse et que les possibilités de collecte de nouvelles données au niveau national sont limitées. Chaque résumé commence par des exemples de questions stratégiques prioritaires et se termine par plusieurs indicateurs recommandés pour ces questions.

18. La note d'orientation a été présentée lors de la onzième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, qui s'est tenue du 3 au 5 novembre 2020, lors de la troisième réunion du Groupe de Praia et lors d'une manifestation organisée par ce dernier le 23 février 2021 parallèlement à la cinquante-deuxième session de la Commission. Elle est disponible en anglais, en espagnol et en français.

B. Création des deux premières équipes spéciales chargées d'examiner des dimensions spécifiques de la gouvernance

19. En novembre 2021, le Groupe de Praia a lancé deux équipes spéciales au titre du premier pilier de son nouveau plan de travail – l'une chargée de la participation aux affaires politiques et publiques et l'autre de la non-discrimination et de l'égalité. Ces deux dimensions ont été privilégiées, car les méthodologies statistiques les concernant étaient moins avancées que les autres et une enquête menée par le secrétariat du Groupe en mai 2021 avait révélé le vif intérêt des membres à rejoindre les équipes spéciales travaillant sur ces thèmes.

20. L'équipe spéciale chargée de la participation aux affaires politiques et publiques est co-présidée par les organismes nationaux de statistique de la Norvège et de la Tunisie et soutenue par le PNUD et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). Elle a été lancée le 17 novembre 2021 lors d'une réunion virtuelle à laquelle ont participé plus de 50 représentants d'organismes nationaux de statistique de toutes les régions, d'organisations internationales et régionales, d'organisations de la société civile et d'organismes de recherche. L'équipe est composée de 31 organismes nationaux de statistique, ainsi que de plusieurs organisations internationales et instituts de recherche.

21. Devant les efforts continuellement déployés par les gouvernements du monde entier pour renforcer le caractère inclusif et la réactivité du processus décisionnel public, il devient indispensable de produire des statistiques comparables et de haute qualité sur la participation aux affaires politiques et publiques. Les sous-dimensions intéressant l'équipe spéciale sont les suivantes : la participation aux processus électoraux et aux référendums, ainsi que d'autres formes de participation à la vie politique ou civique, telles que l'adhésion à des partis politiques et à d'autres organisations dont l'objectif est d'influencer la conduite des affaires politiques et publiques, et la participation (en ligne ou hors ligne) aux activités de campagne, rassemblements, manifestations et protestations ; la représentation dans la sphère

politique, dans les instances judiciaires, dans la fonction publique et dans les organes informels de gouvernance locale ; le contexte favorable dans lequel se déroule la participation, déterminé notamment par le degré de sécurité éprouvé par les candidats aux élections ou par les titulaires de fonctions politiques ou publiques, les niveaux perçus de liberté d'expression et d'association, ainsi que les stéréotypes, attitudes et valeurs influant sur la participation de certains groupes de la population aux affaires politiques et publiques.

22. Quant à l'équipe spéciale chargée de la non-discrimination et de l'égalité, elle est co-présidée par les organismes nationaux de statistique de la Finlande et du Pérou et soutenue par le PNUD et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). Elle a tenu sa première réunion le 24 novembre 2021, à laquelle ont participé plus de 70 représentants. Cette équipe est composée de 43 organismes nationaux de statistique, ainsi que de plusieurs organisations internationales et instituts de recherche.

23. En adoptant le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les chefs d'État et de gouvernement se sont fermement engagés à éliminer les lois, politiques et pratiques discriminatoires ainsi que toutes les formes de discrimination, et à ne laisser personne de côté. Néanmoins, l'absence de statistiques fiables sur la discrimination nous empêche de bien comprendre les effets de la discrimination sur la vie quotidienne et de déterminer quels sont les meilleurs moyens de la combattre. Les sous-dimensions intéressant l'équipe spéciale sont notamment les expériences et actes de discrimination observés dans tous les domaines de la vie et au regard de l'ensemble des motifs de discrimination interdits tels qu'ils ressortent des normes internationales relatives aux droits de l'homme, l'existence de crimes et discours de haine, les rapports publiés sur la discrimination et les crimes de haine ainsi que sur les condamnations y afférentes, les mentalités à l'égard des groupes minoritaires et l'efficacité des efforts engagés à l'échelle nationale pour promouvoir la non-discrimination et l'égalité.

24. Lors de la réunion de chaque équipe spéciale, les membres ont été informés des objectifs poursuivis, ainsi que des deux produits méthodologiques à mettre au point, à savoir un court module d'enquête et un document d'orientation sur la collecte de données administratives en vue de la production de statistiques sur la participation et la discrimination. Plus particulièrement, ils ont approuvé l'approche proposée consistant à élaborer deux versions (une courte et une longue) du questionnaire d'enquête harmonisé. Comme prévu, chaque module d'enquête de base comportera plusieurs questions clés qu'il sera recommandé de poser périodiquement dans le cadre d'enquêtes plus larges afin de permettre, à moindre coût, un suivi régulier des principaux indicateurs. Il est également envisagé d'élaborer un questionnaire plus complet qui couvrira un plus large éventail d'aspects de chaque dimension et que les bureaux de statistiques intéressés pourraient réaliser sous la forme d'une enquête spécialisée.

25. Les membres ont exprimé leur accord sur la proposition d'élaborer des orientations sur l'utilisation de données administratives en vue de la production de statistiques sur la participation et la discrimination, qui consisteront en deux séries de recommandations. La première série sera axée sur des questions transversales communes à toutes les sources de données pertinentes pour la dimension considérée, telles que les difficultés inhérentes à la coordination institutionnelle ou la promotion de la collaboration et de la confiance entre les bureaux de statistiques et les producteurs de données concernés. La deuxième série de recommandations portera sur des questions spécifiques à des sources de données individuelles ou à des domaines de mesure particuliers intéressant cette dimension.

26. Enfin, les membres ont examiné un premier cadre conceptuel de mesure visant à guider les travaux méthodologiques entrepris pour chaque dimension. Certains ont été invités à formuler des commentaires et des suggestions que les co-présidents de chaque équipe spéciale pourraient ensuite intégrer dans le plan de travail de leur équipe. Les prochaines réunions de chaque équipe spéciale porteront sur le partage des expériences nationales concernant des sous-dimensions spécifiques intéressant l'équipe ainsi que sur l'examen de la cartographie mondiale des sources d'enquête internationales, régionales et nationales pertinentes et des questions à utiliser comme point de départ pour élaborer des modules d'enquête harmonisés.

C. Contribution du Groupe de Praia à l'enquête sur l'objectif de développement durable n° 16

27. Comme mentionné dans son rapport à la Commission à sa cinquante et unième session (E/CN.3/2020/19) en 2019, le Groupe de Praia s'est joint à une initiative coordonnée par l'UNODC, le PNUD et le HCDH dans le but d'aider tous les États Membres à rendre compte des indicateurs mondiaux relatifs à l'objectif de développement durable n° 16 établis sur la base d'enquêtes. L'objectif général de l'initiative était de créer et de mettre à l'essai un outil de qualité qui permettrait de produire des statistiques représentatives à l'échelle nationale et comparables à l'échelle internationale aux fins du suivi des progrès réalisés quant à l'objectif n° 16. Plus précisément, il s'agissait d'élaborer un module d'enquête que les organismes nationaux de statistique pourraient intégrer dans les enquêtes menées auprès des ménages afin de rendre régulièrement compte des indicateurs relatifs à l'objectif n° 16 établis sur la base d'enquêtes.

28. Le questionnaire d'enquête concernant l'objectif n° 16 se compose de six modules consacrés à des dimensions et sous-dimensions de la gouvernance qui occupent une place centrale dans les activités du Groupe de Praia et sont amplement examinées dans son manuel relatif aux statistiques sur la gouvernance, à savoir l'accès à la justice, la discrimination, la corruption, la gouvernance, la traite des personnes et la violence. Le questionnaire a été soumis à plusieurs séries de tests, notamment une évaluation de sa qualité par des experts, des tests cognitifs et des essais pilotes dans huit pays de diverses régions et dont le contexte de développement diffère de l'un à l'autre ; les expériences tirées ont permis de perfectionner l'instrument. En 2020 et 2021, trois organismes nationaux de statistique membres du Groupe de Praia – ceux de Cabo Verde, du Kenya et de la Tunisie – ont contribué à cet exercice en soumettant le questionnaire à un test cognitif et en expérimentant l'enquête dans leur contexte national.

29. Le questionnaire d'enquête, désormais finalisé, a été présenté à la Commission à sa cinquante-troisième session dans le rapport de l'ONUDC et de l'Institut national mexicain de statistique et de géographie portant sur les statistiques de la criminalité et de la justice pénale. Le Groupe de Praia reconnaît que l'enquête constitue un outil éprouvé de haute qualité que les pays peuvent employer pour mesurer les progrès réalisés quant à plusieurs des indicateurs relatifs à l'objectif n° 16 établis sur la base d'enquêtes, et encourage les organismes nationaux de statistique à l'utiliser. Il continuera à promouvoir l'utilisation de l'enquête en la faisant connaître à ses membres et en examinant la méthodologie utilisée dans le cadre des travaux méthodologiques menés par ses équipes spéciales.

IV. Futures activités du Groupe de Praia

30. En 2022, le Groupe de Praia poursuivra les travaux précurseurs entrepris au plan méthodologique par les deux équipes spéciales récemment créées et chargées, respectivement, de la participation aux affaires politiques et publiques ainsi que de la non-discrimination et de l'égalité. Compte tenu du vif intérêt qu'ont suscité ces deux premières équipes, le Groupe étudiera les possibilités de constituer d'autres équipes spéciales chargées d'autres dimensions de la gouvernance pour lesquelles des méthodologies statistiques reconnues à l'échelle internationale font défaut, comme indiqué au titre du premier pilier de son plan de travail.

31. Les membres ayant désormais établi et adopté un nouveau plan de travail pour le deuxième mandat du Groupe, il est primordial que ce dernier mobilise les ressources suffisantes à la mise en œuvre efficace des trois piliers sur lesquels repose le plan. Des ressources financières, techniques et en nature sont nécessaires, notamment pour assurer la mise à l'essai, au niveau national, des nouveaux instruments méthodologiques qui seront mis au point par les équipes spéciales, pour renforcer les capacités des organismes nationaux de statistique à utiliser ces instruments et pour étendre les activités de sensibilisation et de cohésion communautaire au sein du Groupe ainsi qu'au-delà, auprès de l'ensemble de la communauté des acteurs concernés par les données sur la gouvernance. Le nouveau plan de travail ne pourra être mis en œuvre efficacement que si le Groupe parvient à mobiliser les ressources requises.

32. La Commission l'ayant désigné en 2015 comme étant l'organisme des Nations Unies chargée d'apporter un soutien technique et financier au Groupe de Praia, le PNUD continue d'appuyer étroitement le secrétariat du Groupe. En 2020, il a contribué à l'exercice de planification stratégique ayant abouti à l'adoption d'un nouveau plan de travail par les membres du Groupe et collaboré à titre principal à la rédaction de la note d'orientation relative aux statistiques sur la gouvernance à l'ère de la maladie à coronavirus (COVID-19). En 2021, le PNUD a coopéré étroitement avec le secrétariat du Groupe pour coordonner le lancement des deux équipes spéciales chargées, respectivement, de la participation et de la discrimination. Le PNUD reste engagé à soutenir le Groupe de Praia dans son deuxième mandat, en collaboration étroite avec les autres membres du comité directeur du Groupe.

V. Mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre

33. La Commission est invitée à :

a) Reconnaître et soutenir le travail que le Groupe de Praia pour l'étude des statistiques sur la gouvernance a accompli jusqu'à présent ;

b) Appuyer le plan de travail du Groupe de Praia pour la période 2020-2025 ainsi que ses trois piliers – travaux méthodologiques, développement des capacités et sensibilisation ;

c) Exprimer ses vues sur le plan de travail des équipes spéciales du Groupe de Praia, notamment celle chargée de la non-discrimination et de l'égalité et celle chargée de la participation aux affaires politiques et publiques – toutes deux formées en 2021.